

Information aux nouveaux résident(e)s de la CUG

Tri sélectif dans les bâtiments

Comme vous le constaterez, tous les étages des bâtiments A, B et C ainsi que l'espace communautaire, sont équipés de 4 dispositifs de tri sélectif des déchets, soit :



Par ailleurs, un petit container pour piles et batteries se trouve à la Réception.



Le compost (déchets végétaux, épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs) peut être déposé dans le container (déchets végétaux) situé derrière le bâtiment A (sacs biodégradables verts en vente dans les commerces).

Quelques conseils importants pour réussir votre tri sélectif :

- **Verre** : veuillez déposer des verres préalablement rincés. Vous éviterez ainsi les mauvaises odeurs et la saleté dans les containers (p. ex : sauce tomate, soupes).
- **PET** : pensez à vider les bouteilles de l'air qu'elles contiennent.
- **Alu/acier** : vous pouvez mélanger de l'alu avec du fer blanc ou de la tôle d'acier (boîtes de thon ou conserves diverses).
- **Papier** : uniquement les journaux et les petits cartonnages (p. ex. : boîtes de céréales) sont à déposer. Evitez les emballages de lait ou jus (Tetrabrik®) et de sticks (Farmer®, Balisto®). Ils ne sont pas recyclés car ils sont mélangés avec du plastic. Les grands emballages en carton ayant contenu des équipements électroniques ou électriques (ordinateurs, imprimantes, lampes, ...) doivent être déposés dans les containers adéquats au rez-de-chaussée à l'extérieur des bâtiments, pliés et sans agrafes ou scotch. Enfin les livres ou revues peuvent être laissés à l'espace communautaire, dans les bibliothèques.



Nous vous rappelons que les poubelles de vos chambres doivent être vidées régulièrement dans les containers du rez-de-chaussée à l'extérieur des bâtiments, par vos soins.



Les poubelles de vos cuisines sont uniquement destinées au dépôt des emballages plastiques comme les bouteilles en polyéthylène (PE) ou autres emballages alimentaires résultant de la préparation de vos repas.

Enfin, les habits sont récupérés au pied du bâtiment B dans la « Boîte à Fringues » de la coopérative TEXAID.



Pour les déchets encombrants (meubles, électroménagers), veuillez vous adresser à la Réception.

Le personnel d'exploitation de la Cité Universitaire de Genève, ainsi que les résidents responsables du tri et de l'évacuation des déchets ménagers, vous remercient de votre précieuse collaboration.

Informations utiles :

Info déchets : <http://www.dechets.ch>

Cité Universitaire: <http://www.unige.ch/cite-uni/fr/une-cite-verte/>

Ville de Genève : <http://www.ville-geneve.ch/themes/environnement-urbain-espaces-verts/proprete-recyclage/>

Etat de Genève : <http://etat.geneve.ch/dt/dechets/accueil.html>

Confédération suisse : <http://www.bafu.admin.ch/abfall/>

Plan des sites de récupération des déchets de la Cité Universitaire et de la Ville de Genève

